



Explication des calcul Tarif de base du MEQ 3.20 \$ x par le total des heures d'ouverture du service de garde. Le MEQ, nous demande d'arrondir au plus bas.

- Matin : 7h à 8h15 4.00 \$
  - Midi : 12h à 13h15 4.00 \$
  - Après les classes : 15h25 à 17h30 6.65 \$
  - Frais total de la journée 9.70 \$
- Maximum/jour (tarif du MEQ)

Pour information

- Frais de surveillance et d'encadrement du midi : 1.75 \$ Pour information

Activités des journées pédagogiques frais supplémentaires (invités ou sorties)

Approbation d'un maximum pour le tarif 16.55 \$

Considérant que le ministère de l'Éducation indexera les tarifs de service de garde à toutes les années scolaires en juillet;

Considérant, que le ministère de l'Éducation évalue les tarifs pour que les contributions des parents soient limitées;

Considérant que les tarifs sont estimés pour assurer la rentabilité des services de garde;

Considérant que le service de garde assure en tout temps la sécurité des élèves par un nombre suffisant de personnel; Que les tarifs du service de garde soient indexés selon la Gazette annuelle.

Approbation préparée par Caroline Grégoire, direction de l'école Brébeuf et Vicky Sévigny, technicien(ne) en service de garde. Que les tarifs du service de garde soient indexés selon la Gazette annuelle.

Adopté au conseil d'établissement le : 10 sept. 2025

Signature de la présidence du CÉ : Jan Bergeron